

Communiqué de presse

Fribourg, le 29 mai 2017

Assemblée générale de l'OrTra Santé-Social Fribourg du 29 mai 2017

De nombreuses tâches attendent l'OrTra Santé-Social Fribourg et ses partenaires

Les tâches de l'OrTra Santé-Social Fribourg se sont très rapidement développées, comme cela a été démontré à l'assemblée générale à l'occasion de la présentation du rapport annuel 2016. La pénurie annoncée en personnel de soins et d'accompagnement à l'horizon 2025, telle que présentée dans le rapport de l'OrTra établi sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales et de l'OrTra et présenté aujourd'hui conjointement, va confronter l'OrTra et ses partenaires à des défis majeurs.

L'OrTra Santé-Social Fribourg est l'organisation fribourgeoise du monde du travail des domaines de la santé et du social et rassemble les employeurs et les employé-e-s de ces domaines. Elle est l'interlocuteur principal du monde du travail pour tout ce qui concerne les formations professionnelles initiales et supérieures de ces domaines. Lors de son assemblée générale conduite par son président Hubert Schaller, ancien directeur général de l'HFR, elle a informé ses membres sur ses activités 2016, sur ses projets et sur les défis qui l'attendent. L'assemblée générale a approuvé le rapport d'activités 2016 ainsi que les comptes 2016 et le budget équilibré 2018. Mme Hélène Morgenthaler, cheffe de département de soins de l'HFR, a été nommée au comité en qualité de représentante de l'hôpital fribourgeois, en remplacement de M. Rodolphe Rouillon, ancien directeur des soins de l'HFR. L'assemblée générale a également eu l'occasion d'adresser ses vifs remerciements à Mme Barbara Zosso, qui quittera la direction de l'OrTra à fin juillet, et d'adresser la bienvenue à M. Christophe Monney, qui reprendra cette fonction à 100% dès le 1^{er} août 2017.

L'organisation et la réalisation des cours interentreprises fait partie des activités ordinaires de l'OrTra pour les professions d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE), et d'assistant-e en soins et accompagnement (ASA). Les cours interentreprises ont été suivis par 488 apprenti-e-s, la majeure partie étant constituée par les apprenti-e-s ASSC (243 personnes). Ce sont environ 80 intervenant-e-s externes issu-e-s des milieux de la pratique qui ont contribué à la dispense des cours interentreprises. Le nombre de titres décernés pour les ASE et les ASA a atteint un record en 2016, alors qu'on note une diminution du nombre de titres décernés aux ASSC. Pour faire face aux tâches multiples assignées à l'OrTra depuis sa fondation en 2008, notamment dans le domaine des cours interentreprises, et afin d'améliorer constamment la qualité des formations données, l'OrTra a procédé en 2016 à l'introduction d'un logiciel de planification des cours et à l'introduction d'un système d'assurance qualité.

Les travaux en relation avec la révision de l'ordonnance et du plan de formation des ASSC au niveau national ont nécessité un travail soutenu, en vue de leur entrée en vigueur au 1.1.2017. Des séances d'informations relatives aux changements intervenus ont été planifiées et organisées à l'intention des partenaires impliqués (en particulier les entreprises formatrices et les intervenant-e-s aux cours interentreprises). Dans le domaine social, les efforts ont porté sur la motivation des institutions à participer à la formation des ASE ainsi qu'au soutien des entreprises formatrices à la formation de

leurs apprenti-e-s. Les travaux visant à introduire une filière de formation en langue française pour les éducatrices de la petite enfance au niveau d'une école supérieure (ES) n'ont malheureusement pas pu être concrétisés, le canton n'ayant toujours pas pris position en ce domaine.

La pénurie pronostiquée à l'horizon 2025 en personnel de soins et d'accompagnement représente un défi tout particulier. Ainsi que le montre l'étude présentée aujourd'hui et réalisée par l'OrTra sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales, seulement environ le 60% du personnel de soins et d'accompagnement qui sera nécessaire en 2025 sur la base de la planification cantonale est actuellement formé dans le canton. En plus, au niveau tertiaire, la dépendance du personnel formée à l'étranger est importante. Le rapport propose toute une série de mesures qui devraient être activées rapidement pour combler la pénurie annoncée. En plus de l'augmentation du nombre de titres décernés et de l'amélioration des capacités de formation des entreprises, d'autres mesures visant à l'optimisation du recours au personnel en place et à son maintien seront nécessaires. L'OrTra Santé-Social va s'impliquer de son mieux pour la mise en œuvre de ces mesures importantes et nécessaires en collaborant avec les autorités cantonales et tous les partenaires concernés (entreprises formatrices, associations professionnelles et écoles). On se référera au communiqué de presse publié aujourd'hui conjointement par la Direction de la santé et des affaires sociales et par l'OrTra et au rapport y relatif.

Contact (mardi 30 mai, 10h00 – 12h00):

M. Hubert Schaller, Président, 079 607 52 04

Mme Barbara Zosso, Directrice, 026 321 43 68 ou 078 760 11 14